

## Notice biographique de Nicole Fontaine

**Copyright:** (c) CVCE.EU by UNI.LU

Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.  
Consultez l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

**URL:** [http://www.cvce.eu/obj/notice\\_biographique\\_de\\_nicole\\_fontaine-fr-6176d30b-21c6-4bf1-b1d0-c6b74086cdc8.html](http://www.cvce.eu/obj/notice_biographique_de_nicole_fontaine-fr-6176d30b-21c6-4bf1-b1d0-c6b74086cdc8.html)

**Date de dernière mise à jour:** 08/07/2016



## Notice biographique de Nicole Fontaine

Née le 16 janvier 1942 à Grainville-Ymauville en Normandie, Nicole Fontaine a d'abord travaillé au Secrétariat général de l'enseignement catholique, responsable notamment des relations entre l'enseignement privé et les pouvoirs publics. Elle a été membre du Conseil supérieur de l'Éducation nationale (1975-1981) et a siégé au Conseil économique et social français de 1980 à 1984.

Membre de l'Union pour la Démocratie Française (UDF) et du Centre des Démocrates Sociaux (CDS), elle est élue députée au Parlement européen en 1984 : Jean Lecanuet, alors président de l'UDF, l'a proposée à Simone Veil, tête de la liste présentée par ce parti, car Nicole Fontaine s'était distinguée lors des débats sur l'école privée au début du premier septennat de François Mitterrand. Elle y est réélue en 1989 (liste CDS), 1994, 1999 (liste UDF) et 2004 (liste Union pour un Mouvement Populaire).

Elle devient 4<sup>e</sup> vice-présidente du Parlement européen au début des années 1990, puis, en 1994, 1<sup>e</sup> vice-présidente. À ce titre, elle co-préside la Comité de conciliation entre le Conseil des ministres et le Parlement européen dans le cadre de la procédure de co-décision. Par ce biais, elle aborde les dossiers européens les plus importants.

Après l'élection en 1995 de Jacques Chirac, qu'elle a soutenu, à la présidence de la République française, Nicole Fontaine ne cherche pas à devenir membre du gouvernement d'Alain Juppé. Elle se présente une première fois à la présidence du Parlement européen en 1997, mais préfère se retirer lorsque le Parti Populaire Européen (PPE) et le Parti Socialiste Européen (PSE) s'accordent sur le nom de José Maria Gil-Robles (PPE). Elle reste cependant 1<sup>e</sup> vice-présidente.

Le 20 juillet 1999, elle est élue présidente du Parlement européen. Pour la première fois depuis 10 ans, il n'y a pas eu d'accord entre le PSE et le PPE. Ce dernier s'est en effet associé au Parti européen des libéraux, démocrates et réformateurs. En conséquence, c'est au libéral Pat Cox qu'elle cède sa place le 14 janvier 2002. Ces deux ans et demi passés à la tête du Parlement voient Nicole Fontaine prendre en charge des dossiers particulièrement exigeants. Après la chute de la Commission Santer, elle améliore les relations du Parlement et de la Commission, désormais présidée par Romano Prodi. De plus, le Parlement européen, qui dispose avec le traité d'Amsterdam de pouvoirs accrus, doit affirmer sa nouvelle place au sein des institutions de l'Union, y compris vis-à-vis de l'extérieur. Au Proche Orient, par exemple, elle plaide pour une autorité régionale de l'eau. Enfin, les négociations pour l'élargissement de 2004 sont en cours.

En tant que présidente du Parlement, elle insiste sur la nécessité de «redonner du sens à l'Union». Elle revendique l'association du Parlement européen à la PESC et aux travaux de la CIG, qui préparent le traité de Nice. Comme Française, elle plaide pour la présence des députés français au Parlement, dès 1994, en publiant *Les députés européens: qui sont-ils, que font-ils?*

Lorsque Jacques Chirac est réélu en 2002, elle est nommée ministre déléguée à l'industrie dans le gouvernement de Jean-Pierre Raffarin et quitte le Parlement européen. Entre 2004 et 2005, elle a présidé la fondation Scelles, qui lutte contre l'exploitation sexuelle. À nouveau élue au Parlement européen en 2004, elle quitte cette association peu de temps après pour se consacrer à son mandat de députée.